

par M. H. Deslauriers, et il est résolu : Qu'une humble requête soit présentée aux marchands de cette ville, les priant de vouloir bien fermer leurs magasins à sept heures du soir, depuis le 1er décembre au 1er avril prochains, afin de permettre aux commis de pouvoir prendre part aux avantages qu'offrent les diverses sociétés littéraires et scientifiques de cette ville.

Proposé par E. B. Mégone, secondé par E. C. Dumontier, et il est résolu : Que les commis-marchands, confiants dans la libéralité des marchands de cette ville, osent espérer que la démarche d'aujourd'hui rencontrera leur approbation, et que le but qu'ils se proposent en demandant la fermeture des magasins à une heure convenable, sera approuvé avec empressement.

Proposé par M. F. E. Hamel, secondé par M. J. Bilodeau, et il est résolu : Que de plus MM. les marchands voudront bien considérer que l'unique but de leurs commis est de s'instruire, et que pour s'en convaincre ils viennent quarantaine commis membres de l'Institut Canadien et autant de la Société des Amis, et qu'il est impossible aux commis de continuer à être membres de si louables sociétés, en y assistant aussi peu souvent.

Proposé par M. A. Paré secondé par M. G. Gingras, et il est résolu :

Qu'un comité de quatre personnes soit nommé dans chaque quartier, chargé de recueillir les signatures des marchands qui veulent condescendre aux désirs de leurs commis, et que les messieurs suivants composent le dit comité ; Haute-Ville—MM. Cazeau, Murphy, Bilodeau et Morgan ; Basse-Ville—MM. Hamel, Huot, Blagdon et Moisan.

Proposé par M. N. Lemieux, secondé par M. P. Troude, et il est résolu :

Que les commis-marchands, en ayant des heures libres où ils pourront s'assembler, seront dans la possibilité de former une société mercantile d'économie, sociale et si louable et qui mérite l'encouragement et l'attention de leurs patrons.

Proposé par M. P. C. Roy, secondé par M. J. L. Augé, et il est résolu :

Que les procès-verbaux de cette assemblée soient publiés dans le Canadien, le Journal de Québec et l'Ami de la Religion et de la Patrie.

Proposé par M. P. Troude, secondé par M. C. Marcotte, et il est résolu :

Que les remerciements de cette assemblée soient votés au président et au secrétaire pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit cette assemblée.

J. M. MURPHY, Président. L. A. HUOT, Secrétaire.

Annonces nouvelles de ce Jour.

Ottawa Hotel.—J. D. TRIPP. ANNE ROHAN perdue.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 1 DÉCEMBRE 1848.

Revue Européenne.

(Suite.)

Autriche.—Nos lecteurs savent déjà que Vienne assiégé par les troupes impériales avait été sommé à diverses reprises de se soumettre et qu'un délai de six jours avait été accordé aux rebelles. Le 28 octobre, le prince Windischgrätz commença à attaquer la ville ; il s'empara des faubourgs au sud de la cité après une vive canonnade. Le 29, il attaqua les faubourgs Wieden, Mariahél et Schottenberg dont les Vénitiens défendirent chaque pied avec la plus grande bravoure. Cependant, il réussit à prendre position au delà du glacis qui divise la ville intérieure d'avec les faubourgs. Il aurait pu en bombardant la ville, la réduire en peu d'instants ; mais son ardent désir d'épargner la vie des habitants et de ses soldats l'engagea à agir avec prudence et humanité. Une courte trêve fut accordée aux combattants, et des pourparlers sans nombre eurent lieu entre le conseil de ville et Windischgrätz. Des dé-

putations non suivies de résultats se rendirent à Olmutz auprès de l'empereur. Les jours du 28 et du 29 se passèrent dans un combat acharné pendant lequel une perte d'hommes épouvantable eut lieu des deux côtés. A chaque instant, les Vénitiens s'attendaient à voir arriver les Hongrois à leur secours, les chefs de l'insurrection répandant le bruit de l'arrivée de ces alliés pour ranimer le courage de la populace excitée et trompée, mais les Hongrois hésitèrent à faire un mouvement en avant. Nous sommes portés à croire qu'ils n'ont jamais eu l'intention d'attaquer Windischgrätz, mais qu'ils attendaient pour voir de quel côté serait le succès.

Le prince Windischgrätz a offert une récompense pour l'arrestation du général Behm, de Pulsky et du Dorleur Schutte, chefs des révoltés ; Schutte par représailles a offert 2000 ducats d'or pour la tête de Windischgrätz.

Le 30 et le 31, le combat recommença, et les troupes impériales entourèrent graduellement la ville et fortifièrent leur position dans la partie intérieure de la cité. Jellachich avec une force suffisante ayant été détaché pour tenir en échec les Hongrois qui menaçaient de s'avancer au secours de Vienne, un combat s'en suivit dans lequel l'armée Hongroise fut mise en déroute après avoir perdu beaucoup de monde. Le 31, les Hongrois se retirèrent derrière la Leitha démoralisés et en désordre. A l'arrivée de cette nouvelle, les Vénitiens comprenant que toute résistance était inutile, après beaucoup de délais et d'équivoques de la part de leurs chefs, capitulèrent. Il leur fut enjoint d'arborer des drapeaux blancs sur les remparts, l'étendard impérial sur l'église de St. Etienne et de remettre sans condition toutes les armes, et les munitions. Les troupes impériales s'avancèrent pour prendre possession de la ville, mais les Vénitiens traitreusement firent feu sur elles, et les troupes ne purent vaincre leur résistance que par de fortes décharges de mitraille des fusées et des grenades. Le 1er de novembre, Windischgrätz à la tête de son armée s'avancit dans le centre de la ville sur la place St. Etienne, en vertu de la capitulation, lorsqu'une décharge meurtrière de mitraille fut tirée sur les troupes. La bataille devint générale dans les rues environnantes et ce ne fut qu'après un carnage effroyable pendant lequel le palais impérial et la bibliothèque impériale prirent feu, que la ville fut complètement soumise ; et le 2, Vienne était entièrement en la possession des troupes de l'empereur. La trahison de Behm et de ses prolétaires, a tout naturellement annulé la capitulation, et l'on dit qu'un grand nombre d'arrestations ont eu lieu et seront sans doute punies d'un châtiment bien mérité. Behm, dit-on, s'est échappé déguisé en prêtre. L'espace nous manque pour commenter sur ces événements étonnants ; nous espérons néanmoins que la parole de l'empereur donnée depuis la prise de la ville, de maintenir la constitution du mois de mars, sera inviolablement gardée. Les Hongrois ont disparus, poursuivis de près par Jellachich.

Le nombre des morts est considérable, et se monte à près de 1500 du côté des insurgés ; l'armée impériale a perdu beaucoup d'officiers et de soldats, mais on ne peut en connaître le nombre, l'autorité militaire ayant imposé un silence absolu à ce sujet.

—On écrit de Vienne à la date du 2 novembre. "L'empereur, comme vous le savez a prorogé la diète pour 15 jours. Les députés allemands désiraient se réunir, mais Windischgrätz déclara que les membres présents à Vienne ne formaient qu'une partie de la diète et que le seul lieu légal de réunion était Kremsier, suivant l'ordre de l'empereur. Les députés ayant continué leur séance, le prince Félix Schwarzenberg entoura le lieu de la réunion, ferma les portes et occupa toutes les avenues et les sorties."

Le ministère autrichien est comme suit :—Wessenberg, président, sans portefeuille ; Prince Schwarzenberg, affaires étrangères ; Bach, intérieur ; Bachner, guerre ; Helfert, instruction publique ; Bruck, commerce.

Vienne est gardé avec la plus grande sévérité. Moser, président de la légion académique et un adjudant de Messenhauser ont été arrêtés. Les autres chefs et insurgés de la rébellion de Vienne ont fait ce que leurs pareils font partout ailleurs ; ils se sont enfuis abandonnant lâchement ceux qu'ils ont poussés à l'insur-

rection par leurs intrigues et leurs déclamations incendiaires.

Prusse.—Il y a eu des troubles sérieux à Berlin. Le ministère a résigné, les titres de noblesse ont été abolis, et les habitants de Berlin ont fait une attaque sur la chambre d'assemblée ; la populace était armée de clubs, de cordes pour pendre les représentants qui lui déplaisaient. L'autorité royale est complètement nulle, et avant qu'il soit peu, il y aura un combat entre ceux qui n'ont rien et ceux qui ont quelque chose à perdre. A Berlin comme à Paris, comme à Vienne, les troubles qui ébranlent les fondements de la société ne sont rien moins qu'une croisade armée des ouvriers et des prolétaires contre la richesse et la propriété. La monarchie prussienne est dans une position critique. Pour donner à nos lecteurs une idée de l'ignorance et de l'infatuation des Berlinoises, il suffit de dire que quelques officiers de la frégate américaine ayant été à Berlin pour voir les lions, furent signalés par les chefs de la populace comme officiers de la nouvelle marine allemande !!!

Italie.—Les affaires y sont toujours in statu quo. L'insurrection excitée par Mazzini dans la Valteline a été réprimée, et le triomphe des armes impériales sur les rebelles de Vienne mettra probablement fin aux mouvements irréguliers de Lombards. On a proposé de former à Rome une assemblée constituante italienne pour toute l'Italie ; c'est une imitation, un réchauffé du gouvernement central de Frankfort.

Banquet Socialiste.—Un banquet sous le titre de confédération des peuples de l'Europe a eu lieu à Paris, le 5 de novembre, à la barrière du Mont-Parnasse. Prix d'entrée 1s. 6d. Ledru-Rollin devait présider, mais il n'y a pas assisté et son absence a causé beaucoup de désappointement et de bruit. Aucun membre de l'assemblée nationale ne s'y trouvait et M. Lachambaudie fut appelé à présider. Le but du banquet fut exposé dans les termes suivants : "Une confédération de toutes les nations comme le complément de la révolution française en Europe. Le présent banquet est destiné à mettre cet objet à exécution." Peu d'étrangers ont répondu à cet appel, et la réunion n'était composée que de socialistes français. Les sautes suivantes furent portées : "L'abolition des salaires. La République démocratique et sociale. La nation Lombards-Vénitienne et succès à sa glorieuse entreprise. A l'héroïsme des démocrates de Vienne. Fraternité universelle. M. S. Just proposa la santé blasphématoire suivante : Aux hommes forts, courageux et vaillants dans la cause de l'humanité. A ceux dont les noms servent de guide, d'encouragement et d'exemple aux êtres dégénérés. A tous ceux que l'histoire appelle héros !... A BRUTUS, à CATILINA, à JÉSUS CHRIST, à JULIEN L'APOSTAT, à ATTILA !... A tous les penseurs du moyen âge ! Aux penseurs malheureux ! à Jean Jacques Rousseau et à son élève Maximilien Robespierre !... Cette énumération de noms fut reçue par trois salves d'applaudissements et redemandée. M. St. Juste accéda à cette demande en portant de nouveau cette santé. Le banquet s'est terminé par la Marseillaise et le Chant du Départ.

Hier, a eu lieu la procession de la société St. André qui en passant devant la demeure des présidents des sociétés St. Jean-Baptiste et St. Patrice, les a salués. Le banquet a eu lieu le soir, et le président de la société St. Jean-Baptiste y était présent ainsi que plusieurs membres du comité de régie.

Guerre aux lanternes.—Plusieurs journaux avaient annoncé, sur la foi du Morning Chronicle qui se disait bien informé, que l'éclairage au gaz devait commencer hier. Aussi, l'avant-hier dans la nuit, des bandes se sont amusés à casser les lanternes, des rue St. Jean et la Fabrique, prétendant qu'on n'en avait plus besoin, à l'instar de ces ivrognes qui cassent leur bouteille après l'avoir vidée. Québec n'y perdra rien cependant, si c'est un moyen de hâter l'éclairage au gaz.

Un M. Fleet avocat de Montréal doit faire, dans la capitale, une lecture sur le MÉCHANT ART DE L'IMPRIMERIE ET SUR LES MAUX QU'IL A CAUSÉS, le 6 du présent. Qu'a donc fait l'imprimerie à ce monsieur ?

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'écrit de M. CHINQUY que nous publions aujourd'hui. On ne saurait trop lire tout ce qui a rapport à la tempérance.

Le steamer Québec est arrivé hier à 6 heures avec la maille. C'est son dernier voyage. La navigation entre Québec et Montréal est maintenant close.

On pense que l'incendie de samedi, arrivé à Beauport, est l'œuvre d'incendiaires. Deux personnes ont été arrêtées sous soupçon.

Incendie.—Un incendie vient de consumer 6 maisons dans le faubourg St. Joseph, rues Lamontagne et Bonaventure, Montréal.

Accident.—Un jeune enfant de 15 mois, de M. Water Prendergast, de Montréal, est mort la semaine dernière des suites d'un funeste accident. La mère était absente et une domestique laissa découvrir un vaisseau rempli d'eau bouillante où l'enfant tomba. Il fut si cruellement ébouillanté qu'il expira presque immédiatement après. (Minerie.)

Woyé.—A St. Polycarpe, le 18, un petit garçon, âgé de 12 ans et 4 mois, fils de M. Gabriel, instituteur du lieu. C'est le troisième accident de cette nature arrivé depuis un an, dans la petite rivière de St. Polycarpe. (Id.)

Encore un accident.—Un accident déplorable vient d'avoir lieu sur la personne d'un chasseur, dans l'Ohio. Au moment où il mettait une balle dans le canon de son fusil, il s'aperçut qu'elle ne pouvait pénétrer jusqu'au fond, et ne pouvait non plus sortir. Il ôta alors le canon et croyant en avoir retiré toute la poudre, il le soumit à l'action du feu pour faire fondre la balle. Au moment où il regardait dans le canon, un résidu de poudre s'enflamma et la balle lui pénétra dans l'œil. Il succomba quelques instants après.

TEMPÉRANCE.

M. L'ÉDITEUR, Permettez-moi de me servir de votre journal pour prévenir messieurs les curés et par eux tous nos braves soldats de la tempérance, d'une rose de notre ennemi, le démon de l'intempérance. Voilà qu'on est sur le point d'importer des Etats-Unis une quantité de cydre pour le vendre, sous prétexte que cette boisson n'a pas été signalée dans les prédications faites au sujet de la tempérance. Qu'il nous suffise de dire à tous nos généreux membres de la société de Tempérance, Vous avez reconnu pour l'amour de Dieu, pour l'amour de votre famille et de votre pays, à toute espèce de boissons enivrantes. Eh bien l'expérience prouve qu'on s'enivre avec le cydre tout comme avec la bière et le vin. L'ivresse que produit le cydre n'est-elle due qu'aux ingrédients étrangers qu'on y mêle, cette question importe peu. Ce serait donc manquer à sa parole d'homme, se manquer à soi-même que de faire usage de cette boisson au reste ne flatte le palais que pour mieux dégranger de détruire l'estomac... Et la question si majeure d'économie qui nous a portés à cesser d'acheter la bière, le whiskey, le rum, ne serait-elle pas résolue contre nous, si on se met à acheter du cydre ? Si nos habitants boivent du cydre ce sera une somme de quatre à cinq cent mille piastres dont il faudra priver le pays pour en enrichir les Américains : eux seuls profiteraient de notre gourmandise... Non ; j'ai trop de confiance dans le bon sens et le patriotisme de Jean Baptiste pour croire qu'il pourrait se laisser prendre un nouveau piège que je signale. Et puis, on serait l'avantage du sacrifice que nous aurions fait, si nous n'avions quitté le rum et le whiskey que pour goûter les sensuelles jouissances de cette nouvelle boisson, qui, au reste, n'est propre qu'à appesantir la tête, et à vicier les organes de la digestion. Pe-père que messieurs les marchands de campagne et des villes s'opposent à ces importations de cydre comme étant une nouvelle source de désordres et de ruines pour nos bons habitants ? Plusieurs des meilleurs médecins et chimistes m'ont aussi déclaré, à plusieurs reprises, que les boissons de tempérance, connues sous le nom de root-beer, ginger-beer etc., étaient très contraires à la santé ; dans tout les cas, elles ne valent pas l'eau si pure que le bon Dieu nous donne partout pour rien...

J'ai l'honneur d'être, M. l'Éditeur, Votre très humble serviteur. C. CHINQUY.

Longueuil 23 novembre 1848.

Correspondance.

Au Rédacteur de l'Ami de la Religion et de la Patrie Monsieur.

Comme citoyen du faubourg St-Jean, j'aurais dû me réjouir en apprenant qu'on se propose de dire la messe au printemps, dans l'église ST-JEAN-BAPTISTE ; tout le contraire se passe cependant chez moi, et vous me direz, pourquoi ? c'est que je me rappelle toutes les séduisantes promesses qu'on nous fit, lorsque pour la première fois on parla de bâtir une église, dans le faubourg St-Jean. La pierre devait être des plus fines, l'église devait être des plus grandes et moi, je n'aurais ni plus ni moins qu'une Ste-Geneviève en petit.

Mais qu'elle n'a pas été ma surprise, lorsque je vis les ouvriers commencer la toiture de notre église ! Cet édifice qui devait être si magnifique que rien ne le surpasserait dans le pays, n'est autre chose qu'un bâtiment écorché, ne surpassant pas en hauteur les maisons ordinaires. De sorte, M. le rédacteur, qu'au lieu d'être un ornement pour la ville, notre église sera, aux yeux des étrangers, une preuve, permettez-moi de le dire, de notre ignorance, complète des règles de l'architecture, et je ne crains pas de le dire, l'énorme somme qu'on y a dépensée est autant d'argent jeté au fond de la mer.

J'ai entendu plusieurs personnes, donner pour raison de ce défaut de hauteur dans l'église du faubourg St-Jean, le manque d'argent. Si tel est le cas, pourquoi alors n'attendait-on pas encore quelques années ? S'il était impossible d'attendre, on devait être moins particulier pour le choix des matériaux, et au moins donner à l'église les proportions convenables. On aurait pu, par exemple, se servir de ce que les ouvriers appellent pierre piquée. Voilà ce que l'on fait quand les moyens manquent, et en Europe même, on construit des monuments en pierre brute, qui sont pourtant admirés à cause de leurs belles proportions.

Je m'attendais à remarquer, dans l'église St-Jean-Baptiste, le défaut ordinaire à toutes nos constructions du Canada, qui est le manque de hauteur, mais je ne croyais pas que ce défaut serait si marqué. On remarque, avec raison, à la honte des catholiques, que les méthodistes qui sont en très-petit nombre, vont construire une église, dont Québec aura du moins à s'enorgueillir sur le rapport de l'architecture.

UN CITOYEN DU FAUBOURG ST-JEAN.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Nouvelle Eglise.—Nous voyons par un journal anglais, qu'une église catholique doit être bâtie à Liverpool, en mémoire des prêtres qui ont été victimes des fièvres scarlatines qu'ils ont contractées l'automne dernier, dans l'accomplissement de leurs devoirs auprès des malades.

Vingt-sept personnes ont été confirmées dans l'église de l'Assomption (New-Jersey.)

—Les catholiques de Philadelphie ont fait l'acquisition du collège de médecine dit Franklin pour y bâtir un hôpital pour les émigrés malades. Cet hospice se nommera St. Joseph et sera sous la conduite des bonnes sœurs de la charité.

—Mgr Sibur, le nouvel archevêque de Paris, est un des candidats à l'Académie française pour le fauteuil laissé vacant par la mort de M. de Chateaubriand.

—Mgr l'évêque de Châlons a adressé la lettre suivante à l'Ami de la Religion, à propos de la captivité de Mgr Marilly :

"Monsieur, ce n'est pas seulement dans le canton de Fribourg, mais en France et dans tout le monde chrétien, que les gens honnêtes gémissent et sont consternés de ce qui vient de se passer en Suisse au sujet de Mgr Marilly, évêque de cette ville, si cruellement enlevé à ses chers diocésains. Qu'a-t-il fait ? quel crime lui reproche-t-on ? Il a obéi à Dieu, il a préféré lui plaire que de plaire aux hommes. Le bon sens public s'en est indigné et a fait justice de cet odieux attentat qui couvre de honte ses auteurs.

"Il me semble que la Suisse, dans ces malheureux temps, se soit réservé le privilège de donner l'exemple et le signal de toutes les iniquités, qu'elle fasse consister sa gloire à fouler aux pieds tous les droits et à ne rien respecter. Qu'elle y prenne garde. Peut-être le temps approche pour elle qui lui a été prédit par l'illustre et honorable M. de Montalembert, lorsqu'il lui disait dans son beau discours : "La Suisse radicale a substitué le droit du plus fort au droit de la justice ; elle apprendra un jour à connaître par elle-même que c'est que le droit du plus fort." Tout cela, je le sais, est en core environné de mystère, mais nous attendons avec confiance : Dieu est toujours là qui veille et qui rendra justice à chacun. Il voit ce qui se passe maintenant au château fédéral de Chillon ; il ne perd pas de vue le cher et l'admirable prisonnier M. Jésus-Christ, j'implore son secours pour lui ; j'implore de saint Evêque aux soins et à la protection de son bon ange, pour qu'il le défende contre nos méchantes Nérons, comme il fit autrefois pour saint Pierre, qu'il brise ses fers, qu'il lui ouvre les portes de son obscure prison, qu'il le rende à son cher troupeau !